

FORMATION SST

Sauveteur Secouriste du Travail



Objectif de la formation

Le sauveteur secouriste du travail (SST) est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise. Pour cela, il doit être régulièrement formé.

Publics visés

Tout salarié peut devenir sauveteur secouriste du travail, sans prérequis. Les participants qui présentent un handicap peuvent suivre cette formation selon le type et niveau.

Prérequis / mode de formation / durée

Parler et comprendre le français.
Durée de 14 heures de face à face pédagogique en présentiel uniquement en 2 journées.
Actualisation tous les 24 mois.

Documents à remettre aux participants

A l'issue de la formation :
1 livret SST
1 carte SST
1 attestation de fin de formation.

Délai d'accès à la formation

Prévoir 1 semaine maximum pour la prise en compte de l'inscription individuel et 1 mois pour une session intra entreprise suivant le calendrier des formations programmées.

Lieu de la formation

Les lieux de formations sont principalement les sites d'accueil de prestataire répondant aux conditions pédagogiques de la formation.

Techniques de formation / Contenu/ évaluation

Contenu de formation

Elle permet, par la mise en œuvre de compétences spécifiques, de :

- maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur et pratiquer un massage cardiaque...) ;
- savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ;
- repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations ;
- participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

Techniques et matériels pédagogiques

Basée sur des études de cas, des démonstrations pratiques, des phases d'apprentissage et des cas concrets. Cette formation SST est essentiellement pratique et la plus proche possible du terrain. Analyse au moyen du plan d'intervention SST et plan d'action de prévention (PAP).

Evaluation de la formation

En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence.

Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 8 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification.

Elle est réalisée à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, suivie, le cas échéant, d'une analyse avec le formateur.

Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1, le candidat devra répondre, lors d'un échange avec le formateur (en groupe ou en individuel), à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.

L'équipe pédagogique

Les formateurs sont titulaires du certificat de compétences de « Formateur Sauveteur Secouriste du Travail », à jour de formation continue.

Le taux d'encadrement est proportionnel au nombre d'apprenants. La session est organisée pour un effectif minimum de 4 apprenants pour un formateur et d'un maximum de 10.

FORMATION SST

Sauveteur Secouriste du Travail



Suites de parcours et recyclage de formation

: La formation de MAC SST ou maintien des acquis et des compétences SST est obligatoire et doit être réalisé tous les 24 mois (de date à date).

Les secouristes, appelés Bons Samaritains, sont des citoyens inscrits sur l'application **Staying Alive**, qui peuvent être alertés par les secours et guidés vers une victime d'arrêt cardiaque située à proximité pour lui prodiguer un massage cardiaque ou aller chercher un défibrillateur au plus vite.

Logistique

Accueil des stagiaires / présentation des locaux / restauration sur place possible (précisée à l'inscription).

Règles élémentaires d'hygiène

L'UDSP39 respecte la réglementation concernant les produits de maquillage.

Elle s'assure que la personne à maquiller ne présente pas d'allergie à ces produits et détient les justificatifs de leur conformité.

Les formateurs respectent les règles d'utilisation des mannequins et les procédures de nettoyage recommandées par le fabricant.

Renseignements

UDSP 39
846 ancienne route de BLETTERANS
39570 MONTMOROT
Tel : 03-84-44-54-94
Mail : udspj39@wanadoo.fr

N° agrément DA : 27390115139
SIRET : 77 84 03 345 00102
Code APE : 9499Z



Organisme de formation enregistré auprès du préfet du Jura sous le numéro : DSC-SIDPC-20230316-001